

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grand maître des forêts de la région. Ils lui ont été fort reconnaissants des claires explications qu'il a bien voulu leur donner.

La landsgemeinde de la Ligue convoquée à 14 heures, à l'Hôtel Beaurivage, avait réuni, malgré un temps fort maussade, environ cent participants, dont douze étudiants de l'Université de Berne, portant la casquette de l'Helvétia.

Cette 17^{me} réunion annuelle de la Ligue fut ouverte par une allocution de son dévoué président, M. le Dr *Nadig*, syndic de Coire. Il sut éloquemment caractériser le but poursuivi par l'association et ne manqua pas de rappeler le souvenir et l'œuvre de M. le Dr Paul Sarasin, décédé en 1929, un des premiers pionniers, en Suisse, de la protection de la nature et le premier président de notre Ligue.

Après ce beau discours d'ouverture, on entendit deux conférences. La première, de M. *Rytz*, professeur de botanique à l'Université de Berne, sur : « La protection de la nature dans le canton de Berne. » Ce fut pour le conférencier l'occasion d'attirer l'attention sur le développement historique de la question, sur le but poursuivi et les résultats obtenus. Ceux-ci sont nombreux et, en somme, réjouissants. Mais il semblerait qu'il soit désirable de canaliser mieux les efforts tentés par de nombreuses associations, de donner à celles-ci plus de solidarité. Sans doute sera-t-il possible de réaliser le vœu qu'il a exprimé dans ce sens.

Le deuxième conférencier fut M. *Ammon*, inspecteur forestier à Thoune. Il présenta un bref rapport sur l'activité déployée par la Société de Thoune pour la protection de la nature, soit pour la conservation de grèves, de tourbières et surtout de quelques arbres remarquables croissant aux environs de Thoune.

On m'excusera de ne pas entrer dans le détail des questions administratives discutées durant cette assemblée générale annuelle de notre belle Ligue. Sans doute suffira-t-il de dire que sa situation financière est favorable et lui permet, toujours mieux, de veiller à l'entretien du Parc national et aux tâches multiples qui ne cessent de surgir sur sa route.

Pour finir, nous ne voulons pas manquer de dire à M. le président *Nadig* et à son zélé secrétaire-caissier M. *Brunies*, à Bâle, les deux chevilles ouvrières de la Ligue, toute la chaude reconnaissance des ligueurs pour l'habileté avec laquelle ils savent présider à ses destinées et pour leur patriotique dévouement.

H. Badoux.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Une inauguration. Le 26 avril a été inauguré, au milieu d'un grand concours de magistrats, de professeurs et de notabilités du monde des ingénieurs suisses, le nouveau laboratoire hydraulique de l'Ecole polytechnique fédérale.

Pareil laboratoire d'essais avait manqué jusqu'ici à notre haute Ecole. On conçoit sans autre que, dans un pays comme la Suisse, où l'utilisation des forces hydrauliques joue un rôle considérable et sans cesse grandissant, le manque d'un tel institut d'expérimentation soit devenu intolérable. La plupart des pays voisins en possèdent; c'est le cas, en Allemagne, pour plusieurs écoles techniques de hautes études.

En matière d'hydraulique, tout comme en aviation, en sylviculture, en agriculture ou encore comme pour les essais sur la résistance des matériaux de construction, l'expérimentation est devenue nécessaire, car elle simplifie singulièrement la solution des problèmes divers auxquelles le praticien doit faire face.

Tant et si bien que nos hydrauliciens, qu'ils aient à s'occuper de la correction de cours d'eau ou de l'utilisation industrielle de ceux-ci, ont poussé dans cette voie.

Il ne saurait être question ici d'entrer dans des détails et de faire l'historique de la création nouvelle. Bornons-nous à noter que parmi ceux qui ont collaboré surtout à la mise sur pied du laboratoire hydraulique fédéral, il faut citer, en première ligne, M. *Meyer-Peter*, professeur d'hydraulique à l'Ecole polytechnique de Zurich. C'est lui qui a étudié, dès 1924, le projet du laboratoire qui vient d'être édifié.

Dans une étude publiée en 1925, M. Meyer-Peter énumérait les tâches diverses dont aurait à s'occuper l'institut projeté. C'est, par exemple :

le calcul des dimensions des barrages hydrauliques, en cherchant à les réduire au minimum; pour cela, il importe de connaître exactement les conditions de l'écoulement des eaux et l'influence de leur action d'érosion sur les fondations des ouvrages.

C'est encore tout ce qui a trait aux travaux de défense contre les torrents et rivières torrentielles, à la détermination de la largeur du canal d'écoulement de leurs eaux.

Tout autant de problèmes qui intéressent non seulement l'ingénieur civil, mais aussi l'ingénieur forestier, celui occupé dans la forêt des hautes régions avant tout.

C'est si vrai que notre Station de recherches forestières se propose de recourir prochainement à l'aide du nouvel institut pour l'installation de stations de jaugeage destinées à étudier l'influence de la forêt sur le régime des eaux. Selon toute probabilité, la mise sur pied d'une telle station aux Avants, dans le canton de Vaud, pourra s'effectuer en 1931. D'autres suivront probablement, dans des régions différentes du pays et qui viendront compléter les indications de celles en activité, dans l'Emmental bernois, depuis 1900.

C'est dire que les forestiers, eux aussi, sont intéressés très directement par la création de cette annexe de l'Ecole polytechnique fédérale.

Le nouvel édifice, situé au-dessus du bâtiment de physique, mesure, sur sa façade principale, 70 m de longueur. Conçu dans un style simple et de bon goût, il comprend, à côté des bureaux et auditoires nécessaires, une salle principale d'essais de vastes dimensions. La partie essentielle en est un canal long de 55 m, large de 2 m et dans lequel coule un courant d'eau pouvant atteindre un débit de 4 m³ à la seconde.

L'installation complète de l'Institut a coûté 1.270.000 fr. De cette somme, la Confédération a payé 790.000 fr. Le solde de 480.000 fr. a été fourni par des versements volontaires de sociétés, de gouvernements cantonaux (5) et de particuliers. Il vaut la peine de relever la part importante de cette collaboration de l'industrie intéressée.

L'inauguration du laboratoire hydraulique, à laquelle ont assisté MM. les conseillers fédéraux *Meyer* et *Pilet-Golaz*, marque une date importante dans l'histoire de notre Ecole polytechnique. Et si celle-ci peut se vanter d'un enrichissement aussi remarquable, c'est à la bienveillance de nos hautes autorités qu'on le doit en première ligne, puis à l'esprit d'initiative du monde de nos ingénieurs.

Nous nous en voudrions de ne pas féliciter, pour finir, notre aimable collègue M. le professeur Meyer-Peter de l'heureux achèvement du grand œuvre dont il fut le bon ouvrier. Et nous lui souhaitons de pouvoir en retirer, dans l'intérêt du pays entier, tous les enseignements qu'il est en droit d'en espérer. Les représentants de nos hautes autorités n'ont pas manqué de lui exprimer la reconnaissance que mérite son beau travail.

H. Badoux.

Ecole forestière. Examens de diplôme. A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux cinq étudiants dont les noms suivent :

MM. *Borel Pierre*, de Neuchâtel et Couvet;

Hadorn Charles, de Forst (canton de Berne);

Keller Jacob, de Glattfelden (canton de Zürich);

Lanz Charles, de Berne;

Meyer Arthur, de Reisiswil (canton de Berne).

Six candidats s'étaient présentés pour subir les épreuves de cet examen final de diplôme.

Premier examen préparatoire de diplôme. Ont subi, au même moment, cette première série d'épreuves : cinq candidats. Deux seulement ont réussi, tandis que deux autres échouent pour la deuxième fois et sont ainsi exclus, automatiquement, des épreuves suivantes.

Le carburant national. Essais sur la fabrication du charbon de bois. Cette question si importante pour la forêt suisse et à la solution de laquelle plusieurs forestiers s'intéressent avec beaucoup de dévouement, vient de faire un nouveau pas en avant. Nous lisons, en effet, dans un des derniers numéros de la « Feuille fédérale », cette nouvelle réjouissante :

« Le Conseil fédéral a autorisé l'achat d'un carburateur et de quatre fourneaux de carbonisation qui seront mis à la disposition de la Société suisse pour l'étude d'un nouveau carburant; il a alloué, en outre, un subside de 12.000 fr., au maximum, à cette Société. »

Dès que nous aurons appris quelque fait nouveau au sujet du résultat des recherches entreprises dans ce domaine, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs. Il nous plaît, en attendant, de relever cette preuve de bienveillance de la part de notre gouvernement fédéral en faveur de ceux qui se sont attelés à ce problème important.

Cantons.

Uri. M. *Max Oechslin*, jusqu'ici adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, vient d'être promu au grade supérieur et devient ainsi le successeur du regretté Karl Jauch, décédé.

Le poste d'adjoint a été confié à M. *Albert Walker*, ingénieur forestier, qui précédemment était attaché à un commerce d'exploitations forestières en Roumanie.

St-Gall. Il y a toujours d'instructives données à glaner dans le rapport de gestion publié par l'Inspection des forêts de ce canton. Celui concernant l'exercice de 1929 vient de paraître. Nous y avons relevé entr'autres ce qui suit :

Assurance contre les accidents. Dans les forêts domaniales, le nombre des accidents annoncés n'a été que de 14 (269 jours d'invalidité). Le montant perçu pour l'assurance s'est élevé à 3780 fr., tandis que celui des primes payées avait été de 11.819 fr. Cette disproportion entre les deux valeurs a engagé la Direction de l'Office fédérale d'assurances, à Lucerne, à fixer plus équitablement le taux des primes. En 1930, ce dernier sera de 20 ‰ pour les gardes de triage, gardes forestiers et ouvriers travaillant dans les forêts cantonales. En 1918, il était de 60 ‰ ! Voilà donc un progrès sérieux.

Pension de retraite du personnel forestier subalterne. En 1929, le capital a augmenté de 20.205 fr. et s'élevait, à la fin de l'an, à 454.808 fr. Le rapport relève que, pendant les dix dernières années, les pensions de retraite payées ont passé de 2663 fr. à 28.609 fr. par an. Cette rapide progression engage à la prudence dans l'administration du fonds en cause.

Aménagement. Le gouvernement a sanctionné 15 plans d'aménagement de forêts communales et corporatives (3830 ha; possibilité totale de 6285 m³). Parmi ces plans, relevons celui de la commune de Mels; l'étendue totale de ses forêts étant de 1437 ha, la possibilité ne dépasse pas néanmoins 1300 m³. Cela équivaut à 0,9 m³ par ha, en moyenne. Voilà des forêts dont les conditions d'accroissement doivent être peu favorables et dont, sans doute, le matériel sur pied est exceptionnellement faible.

Ce canton a mis en vigueur, le 30 avril 1929, des Instructions

nouvelles pour l'élaboration de plans d'aménagements dans les forêts publiques.

Protection des forêts. Le chermès du sapin blanc, qui était apparu en 1928 de façon inquiétante, dans les forêts domaniales près de la ville de St-Gall, puis dans celles de Gams, a subi une forte régression. Ce redoutable parasite bat partout en retraite.

Dans le Haut-Toggenbourg, plus de 1000 m³ ont dû être abattus par suite des attaques de divers bostryches. A en croire le rapport, il y aura lieu de prendre des mesures énergiques pour lutter contre ces ravageurs.

Les bris de neige et ceux par le vent n'ont revêtu un caractère grave que dans deux arrondissements; dans celui de Sargans ces dégâts se sont appliqués à un volume de 3500 m³, et de 1950 m³ dans celui du Lac.

H. B.

Etranger.

Grèce. *Assassinat de MM. P. Markopoulos et M. Daveronis.* La « Revue forestière grecque » donne des détails sur la mort de MM. Markopoulos, directeur des forêts de la Grèce, et Daveronis, inspecteur général des forêts, à Athènes, survenue le 17 septembre 1929.

Ils ont été assassinés par un ancien garde forestier, P. Marinos, qui avait été révoqué en raison d'abus qu'il avait commis dans l'exercice de ses fonctions.

Il était 2 heures de l'après-midi, heure à laquelle ferment les bureaux des ministères. MM. Markopoulos et Daveronis sortirent ensemble, un peu après les autres fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et se dirigèrent vers la place de la Constitution. Ils arrivaient près de la pharmacie Marinopoulos quand Marinos, que des témoins avaient remarqué faire les cent pas depuis quelque temps, s'approcha d'eux et tira par derrière un coup de revolver sur M. Markopoulos qui s'écroula mort sur le trottoir; la balle l'avait atteint à la base du crâne. M. Daveronis, épouvanté, se retourna pour voir qui avait tiré et tomba à son tour frappé de deux balles, pour expirer presque aussitôt. L'assassin essaya de s'enfuir, mais fut arrêté par un agent de police.

M. Markopoulos, né le 20 mai 1892, avait fait ses études professionnelles à l'Ecole forestière de Munich et obtenu son diplôme en 1913. A peine âgé de 30 ans, le 23 avril 1923, il fut nommé directeur des forêts helléniques. Peu de semaines avant sa mort, il avait représenté son pays au Congrès international des stations de recherches en Suède. Tout le monde rendait hommage à ses qualités d'administrateur et d'homme privé; il était très estimé de ses supérieurs et avait l'affection des subordonnés. Il a surtout à son actif d'avoir apporté d'heureuses réformes dans le service forestier grec, d'avoir assuré son autonomie et son indépendance politique et amélioré la situation de ses membres.

(Extrait d'une notice de M. H. de Coincy, dans la « Revue des eaux et forêts », au cahier de mars.)

Nous avons eu grand plaisir, en juillet 1929, au Congrès international des stations de recherches forestières, de faire la connaissance de M. Markopoulos; son amabilité autant que sa modestie nous avaient conquis. Aussi avons-nous été bien peiné d'apprendre sa tragique fin, si regrettable à tous égards.

Nous adressons au corps forestier hellénique nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie. *H. Badoux.*

BIBLIOGRAPHIE.

Fernando Najera : La Guinea Espanola y su riqueza forestal (La Guinée espagnole et ses richesses forestières). Un vol. grand in-8°, de 119 pages, avec 6 cartes et 47 planches photographiques hors texte. Madrid, la Moncloa, 1930.

Nous avons eu, à différentes reprises, depuis quelques années, l'occasion d'attirer l'attention sur les publications dues à la plume de forestiers espagnols. La plupart doivent leur origine à l'activité de la jeune station de recherches forestières installée à la Moncloa, près de Madrid.

Il en est ainsi de la plaquette — reproduction d'une conférence faite en décembre 1929, à Madrid — dont le titre est indiqué ci-dessus et rédigée par un ingénieur forestier attaché à la dite station. Son but est de donner un aperçu général sur la situation de la Guinée espagnole, englobée entre le Cameroun et le Gabon français, et les ressources forestières de ce pays.

La mission chargée de telle étude, par le Gouvernement, a séjourné pendant quatre mois dans la Guinée. Elle y a établi la présence de 170 espèces forestières susceptibles de fournir des bois de travail. Et, sur le vu de ces inventaires, elle croit pouvoir affirmer qu'il sera possible d'exploiter annuellement 5 millions de m³ de bois. Ce serait vraiment fort beau.

Parmi ces arbres forestiers de valeur marchande, il faut compter surtout le fameux Okumé (*Aucoumea Kleineana*) dont la consommation en France et en Allemagne a, depuis 1919, suivi une progression très rapide. C'est actuellement le bois de ce précieux arbre qui forme la base des exploitations forestières dans ce pays.

A côté de l'Okumé, M. Najera énumère, il va de soi, quelques-uns des autres arbres de la forêt tropicale dont il espère qu'ils pourront acquérir de l'importance dans le commerce à établir entre la colonie et la métropole. Bornons-nous à citer « l'ukola » (*Dumoria africana*), capable d'atteindre des dimensions formidables. A la page 77, il reproduit la photographie d'un spécimen dont le fût, de forme impeccable, mesure 4,15 m de diamètre et se dresse sur 28 m de hauteur jusqu'aux premières branches. Son volume total est évalué à 120 m³.

C'est encore « l'akoga » (*Lophira procera*) qui peut atteindre 60 m de hauteur.

Le texte de la plaquette de M. Najera est complété fort agréablement par des cartes, diagrammes et de très belles phototypies, sur lesquelles s'étale la splendeur de la végétation tropicale, sous ses multiples aspects, et où l'on voit peiner et œuvrer ceux qui collaborent à la mise en valeur de ces richesses forestières.